

Histoire de la civilisation moderne

M. Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur

Le cours a concerné l'histoire des paysans français au xvi^e siècle : histoire économique, sociale ; et même mentale, dans la mesure du possible.

Nous avons commencé assez abruptement par les problèmes de population ; en l'occurrence, de population rurale. La croissance démographique du xvi^e siècle ou plus précisément, en ce qui concerne la France, (car en Espagne, la chronologie serait différente et plus décalée vers l'aval), la croissance démographique de la période 1450-1560 (de la fin des guerres de cent ans au commencement des guerres de religion) est un fait bien connu. Mais quelques chiffres récemment découverts, dans des régions du royaume peu ou mal explorées, ont permis de préciser certains points à ce propos. Prenons par exemple la région de l'Île-de-France, et la grande zone d'openfields autour de Paris. Nous savons depuis longtemps d'après le livre déjà ancien d'Yvonne Bézart qu'il y a eu un puissant accroissement de la population rurale dans les villages de cette zone entre 1460 et 1560 ; en ce seul siècle, le niveau démographique est revenu à ce qu'il était dans la période d'avant la peste noire (1330-1340) (cf. Dupaquier, *Annales*, 1969) ou pas loin de là.

Mais ce que Jacquart, dans sa récente thèse a démontré, c'est que le chiffre total de la population rustique autour de Paris vers 1550-1560, est plus élevé que n'importe quel niveau atteint par cette même population pendant le xvii^e siècle. Autrement dit, la croissance démographique au point où elle en est arrivée au milieu du xvi^e siècle a finalement produit un nombre d'êtres humains qui surpasse de 20 à 30 %, — voire davantage ! — n'importe quel total de population de l'époque classique, à l'intérieur des mêmes frontières spatiales. Un exemple : parmi d'autres possibles, à Bagneux, Arcueil et dans bien d'autres paroisses autour de Paris, le nombre des baptêmes autour de 1542-1550 est plus élevé de 50 %, que ne sera son homologue, dans les mêmes villages, en quelque décennie que ce soit du xvii^e siècle.

Ainsi, nous pouvons définir le milieu du *xvi*^e siècle comme se trouvant dans un état de surpopulation. Tandis que pour le *xvii*^e siècle, au moins autour de Paris, nous avons découvert tout à la fois une situation de crise (dépopulation) et aussi, paradoxalement, davantage de rationalité : l'émigration rurale vers la grande ville (Paris) a tendance à vider l'Île-de-France d'une portion de ses habitants trop nombreux ; ce processus aboutira à créer un équilibre plus rationnel et plus moderne entre population rurale et population urbaine. Mais cette réflexion vaut pour le *xvii*^e siècle. Au *xvi*^e siècle, on n'en est pas encore là.

Maintenant, en ce qui concerne d'autres régions (toujours pour le *xvi*^e siècle), d'après les travaux de Bois, Croix, Lebrun, Goubert, etc., dans la région de la Loire (mais non de la Haute-Loire), cette région que nous pouvons géographiquement définir comme la France médiane, les tendances ne sont pas très différentes : le plafond démographique du *xvi*^e siècle, vers 1560 et même 1580, est aussi élevé ou plus élevé que le plafond démographique du *xvii*^e siècle vers 1640. En Normandie aussi, il y a un plafond d'après croissance vers 1570-1580.

En ce qui concerne le *xvi*^e siècle, encore, les villes comme Nantes ont précocement un comportement de type parisien : Nantes grandit plus vite que sa campagne, et d'une manière plus continue et plus consistante. C'est ainsi qu'après 1560, Nantes continue à gagner des habitants tandis que les campagnes environnantes en perdent un certain nombre, par suite des catastrophes des guerres religieuses, et aussi par suite de l'exode rural. Nantes et Paris ont donc bien un comportement analogue, vis-à-vis du monde agraire.

L'idée générale d'un maximum démographique et d'un état de surpopulation relative dans les années 1550 est également corroborée par les recherches récentes sur la France du Sud. Le niveau d'avant la peste noire, autrement dit l'état de surpopulation antérieur à la pandémie de 1348, avait été aboli comme on sait, en Provence et ailleurs, par les pestes et les guerres des *xiv*^e et *xv*^e siècles. En 1471 la population de Provence était tombée à la moitié de son niveau de 1320. En 1540, elle avait partiellement récupéré, et cette croissance était destinée à continuer. En ce qui concerne le Languedoc, Georges Frèche a récemment soutenu une thèse sur la région toulousaine : il y fait état d'un recensement de 1536 par lui découvert, qui démontre qu'après deux générations de superbe croissance, la population haut-languedocienne était plus nombreuse (en 1536) qu'elle ne le sera en aucune époque du *xvii*^e ou du commencement du *xviii*^e.

Naturellement il y a plusieurs modèles possibles, et régionaux. Puisque la démographie française n'est pas un bloc, pas davantage que ne l'est la Révolution française. Le trend le plus fréquent est caractérisé par une croissance

rapide. Peut-être un doublement de la population entre 1450 et 1560 ; autrement dit une récupération qui ramène le niveau du peuplement à ce qu'il était avant la peste noire ; autrement dit encore, un maximum qui en 1560 domine tout le paysage..., et qui surpasse tous les maxima ultérieurs jusque vers 1720. Ce que je viens de dire là s'appliquant à une vaste région qui va de Beauvais à Montpellier et de la Lorraine à la Normandie.

En revanche, dans l'extrême Nord de la France (dans le Cambrésis étudié par Neveux), et aussi dans la portion francophone de la Belgique (Hainaut, Wallonie), le trend peut être un peu différent de celui qui précède. Au lieu d'avoir une croissance de 100 % entre 1460 et 1560, comme c'est le cas dans la plupart des régions du royaume de France, nous avons noté, seulement dans ces provinces ultra-septentrionales, une croissance démographique de la population rurale qui est approximativement de + 40 à + 50 % entre 1450 et 1550 (indice 100 en 1450).

Mais ces discordances ne représentent qu'une contradiction apparente. Si ces régions de l'extrême Nord français ou francophone, ou qui sont proches de l'extrême Nord français ou francophone, ont une croissance et une récupération apparemment moins spectaculaires dans la période 1450-1560 que telle ou telle province située plus au Sud, c'est parce que leur déclin démographique dans la période précédente (1340-1450) avait été moins prononcé qu'il ne l'avait été plus au Midi, dans la « pauvre France » d'oïl et d'oc, tellement ravagée par les guerres de cent ans. Dans ces deux cas qui divergent en apparence, c'est-à-dire en France d'une part, et dans le complexe Wallonie-extrême-Nord-français d'autre part, ce à quoi nous assistons entre 1450 et 1560, c'est à une restauration de « l'écosystème », de cet écosystème qui avait été en vigueur avant 1340. Mais cette restauration est, comme il se doit, moins impressionnante, dès lors que les destructions intermédiaires (celles de la période 1348-1440) avaient été moins marquées. Ce qui est le cas, semble-t-il, dans le complexe francophone « nordiste » dont je viens d'évoquer les limites.

*
**

Quels sont aux diverses époques qu'envisage cet exposé, les effectifs de la population « française » dans les limites de l'hexagone, ou pour être plus précis dans les limites du quasi-hexagone de 1700 (autrement dit dans les frontières de l'époque Vauban, qui constitue une bonne période de référence pour les démographes) ? Ces effectifs se montaient probablement à 17 millions de personnes, dont au moins 85 % de ruraux en 1328 (état des feux). Au point le plus bas, qui constitue aussi le point terminal des guerres de cent ans, ce chiffre, vers 1440, était tombé à moins de dix millions de personnes.

Cent trente à cent quarante ans plus tard, en 1568-1580, nous possédons une estimation isolée donnée par des financiers génois. A priori, la source n'est pas nécessairement mauvaise : ces financiers étaient bien informés, et ils étaient en mesure de mener leurs propres recensements approximatifs et informels, afin d'asseoir, dans des conditions tolérables, les taxes surtout indirectes qu'ils avaient la charge de lever. Nous disposons aussi de quelques chiffres d'ensemble donnés par Froumenteau, un statisticien quelque peu déboussolé des années 1570-1780, qui s'efforçait entre autres de calculer le nombre de prostituées et d'homosexuels attachés à la personne des ecclésiastiques ! Il allait même jusqu'à déterminer le nombre des unes et des autres, par diocèse et par tête de prêtre, de moine et d'évêque. Cela dit, on ne doit pas totalement dénigrer Froumenteau : il s'intéressait aussi à la démographie réelle, et par exemple au nombre total de *feux* que comptait chaque diocèse, et l'ensemble du royaume, à la fin de la décennie 1570. Hélas ses chiffres diocésains (in *Secret des finances*, 1580), dont certains ne sont peut-être pas inexacts, sont gâtés par un vilain défaut de leur auteur : il a, Dieu sait pourquoi, une prédilection pour les nombres 52 000 et 58 000, dès lors qu'il s'agit de chiffrer le total des feux d'un village donné ! D'autre part, il affirme au terme de ses additions à lui, que le royaume est peuplé de 3 500 000 feux en 1580. Or ce chiffre global est affligé par une monstrueuse erreur ! J'ai refait les additions de Froumenteau, en utilisant ses propres tableaux statistiques sur le peuplement de chaque diocèse, et j'ai trouvé du premier coup une erreur de un million de feux (c'est-à-dire de quatre ou cinq millions d'habitants) imputable aux négligences de notre auteur. Ses propres chiffres, convenablement additionnés, donnent 4 500 000 feux et non pas 3 500 000.

Quoiqu'il en soit, si l'on utilise de façon convergente toutes les sources de données possibles, on peut estimer que vers 1550-1560, la « France », dans le quasi-hexagone des frontières Vauban des années 1700, avait un minimum de 17 millions d'habitants, au moins égal par conséquent au niveau de 1328. Le chiffre probable est proche de 20 millions, peut-être même supérieur à 20 millions. 20 millions peut être considéré, avec une marge d'erreur possible qui est considérable, comme une hypothèse non ridicule.

Deux remarques peuvent être faites, à propos de ces chiffres globaux :

1. Une fois terminé le processus de croissance et de récupération démographiques, qui s'étend de 1450 à 1560, la population, spécialement dans sa majorité rurale, atteindra, au cours de la période suivante (1560-1730), l'état de *zéro population growth* (croissance démographique zéro), que les experts actuels du peuplement sont si désireux d'obtenir, et si incapables, en fait, de réaliser.

De ce point de vue la population française est tout à fait différente de celle de l'Angleterre : celle-ci montre certaines tendances à croître posi-

vement du Moyen âge au xvii^e siècle, tandis que la démographie française à travers de vastes fluctuations négatives ou positives, est presque stabilisée, dans le très long terme, de 1300 à 1720.

2. Ce qui vient d'être dit est spécialement typique dès lors qu'on parle des paysans. La population urbaine du royaume, prise comme un tout, manifeste quelque tendance à croître, du xiv^e au xvii^e siècle, à travers le xvi^e. Mais le nombre global des paysans « purs » est presque stagnant : de 15 millions au premier xiv^e à 17 millions au xvii^e siècle ! Cette transition vers la stabilité, après la fluctuation négative sévère des xiv^e-xv^e siècles et la fluctuation positive du xvi^e, est du plus haut intérêt pour les historiens démographes.

Mais j'ai voulu revenir au xvi^e siècle proprement dit, et élucider brièvement les structures de la croissance démographique rurale, telle qu'elle intervient entre 1450 et 1560. Il est vrai que nous avons beaucoup moins de reconstitution de familles, à base villageoise, pour le xvi^e siècle, que nous n'en avons pour le xvii^e. Mais certaines évidences, tout de même, sont susceptibles d'émerger.

D'abord, en ce qui concerne la mortalité. Le taux de mortalité de 1480 à 1540 semble avoir été moins déprimé qu'il ne le deviendra au xvii^e siècle. Les subsistances abondent jusque vers 1520, jusqu'à ce que la pression démographique déclenche les premières grosses disettes : à partir de cette troisième décennie du siècle, quand la situation alimentaire s'aggrave, l'impact des pestes fort heureusement décline, ou du moins les vagues de peste deviennent moins nombreuses. Une tous les dix ans, au lieu d'une tous les deux ans. Ce serait dû, si l'on en croit une étude (inédite) du Docteur Biraben, aux mesures de police, d'évacuation des ordures et de quarantaine prises à l'intérieur des villes d'une part, et à propos des relations entre villes d'autre part. On peut ainsi pour la première fois, empêcher ou du moins diminuer la dissémination des pestes, tandis qu'au contraire elles se disséminaient presque tous les ans, sans interruption dans un ensemble de régions données, avant 1520-1530.

Second trait de structure de cette démographie du xvi^e siècle : la manipulation de l'âge au mariage, lequel représente, comme l'a écrit Chaunu, l'arme contraceptive par excellence de l'Europe classique. D'après un travail important et encore inédit de M. Guy Bois, historien de la Normandie, il apparaît que les épouses normandes vers 1550 se mariaient à 21 ans tandis qu'au xvii^e-xviii^e siècles, elles se marieront à 25 ou 26 ans. L'âge précoce au mariage du xvi^e siècle est cause d'une fécondité plus élevée, et aide à expliquer la croissance démographique à cette époque.

M. Bois propose à ce propos le modèle suivant : au Moyen âge, les gens se mariaient très jeunes, puisque la mort intervenait très tôt, et puisqu'il

fallait tout de même trouver le temps de produire et d'élever le ou les enfants qui vous succéderaient un jour sur la terre familiale... Après 1450, l'âge au décès est devenu plus tardif, les gens meurent plus âgés, mais l'habitude du mariage précoce continue plus ou moins pendant un siècle : elle aboutit donc à une croissance démographique.

En ce qui concerne *l'intervalle intergénéral* de Neveux, il semble se situer en Cambrésis du moins dans les années 1550, à un taux qui ne diffère guère de celui qui sera le sien vers 1650-1700. Soit un enfant tous les 25 mois, autrement dit tous les deux ans. Ainsi, dans l'état actuel de nos connaissances, le fait qu'on passe de la croissance démographique du xvi^e siècle à la stagnation du xvii^e s'explique mieux par des changements du taux de mortalité ou par une élévation de l'âge au mariage, que par des modifications de la fécondité qui, elle, pour le peu qu'on en sait, n'a pas tellement varié.

Par ailleurs, divers aspects de la démographie du xvi^e siècle rural peuvent être détectés également grâce aux travaux récents d'élèves du professeur Goubert comme Croix, etc.

D'abord il semble que certaines portions du modèle d'austérité sexuelle à base d'Augustinisme, que l'Eglise catholique imposera au xvii^e siècle, et qui constituera un système pas trop inefficace pour freiner un peu la croissance démographique, étaient déjà en place au xvi^e siècle (ce qui confirme du reste les analyses de Noonan, basées, elles, sur une évidence purement théologique). Par exemple dans la Bretagne si pieuse, avec son catholicisme à base de folklore pagano-chrétien, l'abstinence sexuelle sévissait pendant le carême, dès 1526-1600 ; bien avant la Contre-Réforme Tridentine, et son application régionale. L'histoire quantitative nous enseigne donc à ne pas majorer les facteurs de « non-christianisme » dans les populations d'avant la Contre-Réforme.

Cependant, d'autres aspects du modèle d'austérité, qui seront si effectifs au xvii^e siècle, n'étaient peut-être pas encore mis en vigueur au xvi^e. Par exemple le taux d'illégitimité était probablement assez élevé, spécialement dans la noblesse, vers 1550 (jusqu'à 24 bâtards pour trois mâles nobles, d'après des études sur la famille de Fontanges en Auvergne, et aussi sur celle de Gouberville en Normandie). Au contraire, au xvii^e siècle, le taux d'illégitimité sera maintenu plus bas grâce à la discipline énergique, mise en œuvre par les confesseurs d'une Eglise catholique dure et rajeunie.

*

**

Maintenant, face à une population croissante ou récupérante, quel est, au niveau rural, le trend de la production, du revenu, de la consommation ? (II

peut sembler quelque peu audacieux de regrouper des notions aussi hétérogènes ou hétéroclites que celles de production, consommation et revenu. Cependant, en ce qui concerne l'économie paysanne, ce rapprochement n'est pas illégitime, puisqu'un fort pourcentage de la production agricole, et spécialement des céréales, était consommé sur place, ou, pour ainsi dire auto-consommé par les producteurs eux-mêmes ; et une autre portion était, elle aussi, consommée localement par les habitants des bourgades et par de simples ruraux qui n'étaient pas eux-mêmes producteurs de grain, et qui achetaient leur blé aux laboureurs du crû).

Les paysans, et *a fortiori* les ruraux en général, formant au bas mot 85 % de la population, et leur ration de céréales, souvent grossières du reste, étant égale ou supérieure, par tête ou plutôt par estomac, à celle des hautes classes et des élites urbaines qui elles ont tout loisir de se gaver de viande, on peut penser que 80 % de la production des grains ou peu s'en faut sont dévorés par le monde rural lui-même. C'est en ce sens que production et consommation sont assez proches l'une de l'autre. En outre au niveau du royaume, les exportations céréalières des bonnes années et les importations céréalières des mauvaises années se compensent à peu près dans le moyen terme. A l'échelle nationale, production et consommation des « bleds » s'identifient donc.

Nous pouvons ainsi nous attaquer au problème de la production-consommation des céréales. Un gros ouvrage collectif sur le *Produit des dîmes*, publié par la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Etudes, m'a mis en mesure en effet de traiter cette question, pour la période 1450-1560.

D'abord, en ce qui concerne la *productivité* des grains : le livre de Morineau a permis de remettre à leur juste place, qui demeure du reste très importante, les travaux de Slicher Van Bath ; celui-ci diagnostique un puissant essor de la productivité à la semence (tant de grains récoltés pour un semé), depuis les XIII^e-XIV^e siècles, jusqu'aux XVI^e-XVII^e siècles. Il a sans doute raison, dans certaines limites du reste, dès lors qu'il traite des Pays-Bas et de l'Angleterre. Mais pour des pays comme la France, peut-être sous-développée par rapport à ses voisins du Nord, les données de Slicher Van Bath sont trop dispersées pour qu'elles puissent vraiment prouver la réalité de cet essor qu'elles proclament. Tout bien examiné, il semble que les rendements français des céréales soient restés à peu près stables et inchangés depuis les XIII^e-XIV^e siècles jusqu'aux XVI^e-XVII^e voire même jusqu'au XVIII^e siècle et jusqu'aux années 1840. En gros : ils seraient restés bloqués aux environs de 6 à 8 pour un dans le Nord-Est limoneux et même en Bretagne : et aux environs de 4 ou plutôt 5 pour un dans le Midi. En fait, il n'y aura pas de révolution agricole en France avant le XIX^e siècle (seulement une lente croissance au XVIII^e). Le trait dominant de la productivité céréalière du Moyen âge jusqu'à l'époque classique, c'est la stabilité ou si l'on veut le *gel* de la productivité des grains.

Maintenant, en ce qui concerne la production des « bleds », il semble qu'on puisse, d'après notre recherche collective sur les dîmes, avancer raisonnablement les conclusions suivantes :

a) Il y a un minimum, un « plancher » bien caractérisé de la production céréalière, qui est atteint après les pestes et les destructions des guerres de cent ans. Ce *minimum* est atteint approximativement aux alentours de la décennie 1430 (peut-être même un peu plus tôt dans le Midi). Il est de toute façon nettement marqué au Sud comme au Nord du « royaume » de France (voyez les travaux de Stouff, Fournial, Fourquin, etc.). La seule exception étant (partiellement hors de nos frontières du reste), l'extrême Nord francophone et flamingant (Wallonie, Flandre, etc.) qui n'est guère affecté par la guerre de cent ans, et qui conserve une assez jolie production de grain pendant la décennie 1430.

Le bas niveau de la production française des grains, pendant les années 1420-1430, est cause de grosses famines, dont la répétition et l'intensité n'auront peut-être plus jamais d'équivalent, même pendant les mauvaises années du xvii^e siècle.

b) Cette période « minimale » est suivie par une époque de croissance et de récupération de la production des céréales, quand les gens réoccupent les terres désertées. Ces terres abandonnées sont, en général, recouvertes de buissons ; et puisque la forêt souvent n'a pas eu le temps de les reconquérir intégralement, ni de recouvrer sa puissance passée du xii^e siècle, la récupération céréalière est rapide, efficace, et pas trop dispendieuse. De 1440 à 1520, la production des grains semble avoir progressé ou plutôt s'être reconstituée à un rythme plus rapide ou aussi rapide que celui qui caractérisait au même moment la croissance démographique, et la demande globale de céréales. Ainsi, le résultat positif de cette harmonisation des rythmes, c'est qu'il n'y a guère de très grosses famines ou crises de subsistance pendant la période qui va de 1445 à 1505. La courbe du prix des céréales est extrêmement calme pendant ces soixante ans ; alors qu'elle connaîtra au contraire de terrifiantes dents de scie après 1520 (et jusqu'en 1740...), quand la demande globale, à cause de l'accroissement démographique définitivement acquis au cours de la première moitié du xvi^e siècle, aura tendance à se heurter au plafond ricardo-malthusien de la production des céréales.

En fait (d'après les dernières courbes disponibles en provenance des dîmes ou de l'exploitation des domaines), la production globale des céréales continue à s'accroître pendant quelque temps après 1520... mais à un rythme beaucoup plus lent que celui qui était couramment le sien dans la période 1450-1520. Les famines des années 1520 et 1530 marquent un tournant : on va d'une période de rapide ou relativement rapide croissance de la production céréa-

lière avant 1520, jusqu'à une période de lente croissance après 1520. En fin de compte, l'augmentation de la production de céréales cessera à peu près complètement après 1560 (avec les guerres de religion).

Ainsi, vers 1510-1520, nous entrons dans la situation ricardo-malthusienne, autrement dit dans une phase où l'essor démographique, la demande globale de nourritures de base, et spécialement la demande urbaine, « grimpent » plus vite que l'offre de grain en provenance des campagnes.

Ceci explique la nouvelle vague de crises de subsistance que je viens de mentionner. Ceci explique aussi la révolution des prix du xvi^e siècle, ou du moins *certain aspects* de cette révolution des prix. De ce point de vue, le livre de Ramsay sur la *Price revolution in the 16th century*, et aussi l'article de M^{me} Baulant sur les *Salaires* (1971) avec ses notes sur l'évolution différentielle des prix par rapport à ceux-ci, sont importants.

Naturellement, en ce qui concerne la révolution des prix, il n'y a pas de raison de jeter par-dessus bord la théorie quantitative. L'afflux d'argent américain a peut-être contribué — directement ou seulement indirectement — à donner une poussée ascensionnelle aux courbes de prix, et à disséminer l'inflation. Mais les hausses différentielles de diverses catégories de prix (prix céréaliers, prix alimentaires non céréaliers, prix non alimentaires) s'expliquent moins par les théories de Jean Bodin et de Milton Friedmann sur « l'histoire monétaire », que par les trends contrastés de l'économie et de la démographie. Comme Ingrid Hammarstrom l'a montré (dans *Scand. écon. hist. rev.*, 1957) (et sa démonstration est tout à fait valable pour la France également), à partir de la première ou de la seconde décennie du xvi^e siècle, la population, et notamment la population urbaine, s'accroissent plus vite que la production céréalière et que les moyens de commercialisation du grain ; les courbes de la demande du blé sont donc déportées vers la droite ; les prix des céréales s'élèvent ainsi plus que proportionnellement par rapport aux prix alimentaires non céréaliers, et par rapport aux prix non-alimentaires ; pour ceux-ci en effet, qu'il s'agisse des uns ou des autres, la demande est moins forte ou bien l'offre est mieux assurée que pour les grains (voir les chiffres dans l'article de M^{me} Baulant, *Annales* 1971). Ces prix céréaliers, intéressants, excitants, s'avèrent donc stimulants pour le maintien d'une vaste céréaliculture, celle-ci incapable pourtant de grandir au rythme requis ; en revanche, l'élevage au xvi^e siècle a tendance à stagner ou même quelquefois à décliner (par exemple en Languedoc) : les fermiers sont en effet induits, de par les tendances même des rapports de prix, à concentrer leurs efforts et leurs investissements éventuels (en dépit des rendements décroissants), sur la production la plus rentable, celle des grains, pendant le xvi^e siècle. Ce phénomène bloque toute révolution agricole puisque celle-ci, en Occident du moins, est basée sur un développement de l'élevage, qui permet d'utiliser davantage de fumier, et de rompre le « cercle vicieux » de l'agriculture ancienne (ce cercle vicieux bien connu

étant : manque de fumier → culture extensive → emblavures trop vastes → manque de pâturage → manque de bétail → manque de fumier, etc.).

En fait, la révolution agricole, en Europe occidentale, est apparue dans des pays où la demande urbaine pour la viande et les produits laitiers se combinait avec une pause démographique momentanée ; par exemple en Hollande au xv^e siècle (d'après Van der Wee), et en Angleterre après 1650 (Hoskins).

Le cas de la France au xvi^e siècle avec sa surpopulation croissante était complètement différent, comme on l'a vu dans un précédent paragraphe : c'est la demande de grains qui domine, paralysant l'essor de l'élevage, et bloquant la Révolution agricole.

*
**

En ce qui concerne une pesée globale, qui est souhaitable, de la production des céréales dans la France du xvi^e siècle, disons que cette production, vers 1560, atteint un plafond qu'il faut mettre en rapport avec deux autres plafonds, ou maxima séculaires, de même type :

1. Le maximum ou plafond de production céréalière qui a été enregistré à la fin du xiii^e siècle et au commencement du xiv^e siècle, voire pendant à peu près toute la première moitié du xiv^e siècle (avant la peste noire) : soit une cinquantaine de millions de quintaux de grains, afin de nourrir (mal) 17 millions de personnes (et leur bétail), et afin de pourvoir aux semences.

2. Le « second plafond » qui commence précisément avec notre maximum de 1550, et qui durera au travers d'oscillations parfois violentes, jusque vers 1720-1730 : soit une soixantaine de millions de quintaux pour une vingtaine de millions de Français, et pour les besoins du bétail et des semailles.

Après 1720, commencera une croissance très modérée des productions des céréales : elle finira peu à peu par crever le plafond multiséculaire et coriace des « soixante millions de quintaux » que je viens d'évoquer.

En termes de productivité et de production de céréales, comme en termes de démographie, ce que nous avons considéré entre 1450 et 1550, et ce qui s'achève pratiquement vers 1550-1560, c'est la restauration de l'écosystème médiéval, qui retrouve pour ainsi dire son second souffle de 1550 à 1720 (à partir de là, un écosystème en voie de lente croissance et de renouvellement partiel prendra la place de celui dont j'ai tenté d'esquisser les modalités démographico-céréalières).

Incidemment, quand je parle d'écosystème, je n'utilise pas une pure et simple image. En fait, l'agriculture à forte densité d'hommes et à rendements relativement faibles qu'on rencontre en France du xiv^e au xviii^e siècle est remarquablement conservationniste, en termes de sol et d'écologie. Excepté

peut-être dans certaines régions méridionales (celles des garrigues par exemple) où l'érosion a pris le dessus dans un contexte de sols et de milieux forestiers extrêmement fragiles.

Nous avons donc traité des données sur les subsistances par céréales. Mais naturellement il y a aussi au XVI^e siècle, et il y avait déjà au XIV^e, une agriculture travaillant pour le marché. Je pense principalement à la viticulture, au vignoble. Dans ce cas nous trouvons au XVI^e siècle non pas seulement une récupération, comme dans le cas des grains, mais parfois une véritable croissance qui crève le plafond médiéval d'avant les *Wüstungen*.

Tel est le cas par exemple pour la région de Nantes (d'après Tanguy, et aussi d'après Trocmé-Delafosse). La viticulture y réalise une vraie percée entre 1550 et 1570 (les exportations nantaises qui montent à près de 300 000 hl de vin vers cette date, sont sans commune mesure avec celles beaucoup plus réduites de l'époque bas-médiévale, ou du début du XVI^e siècle... Mais il s'agit là d'un cas isolé. Si l'on s'intéresse en effet à la région de Bordeaux, avec son vignoble fameux exportant vers l'Angleterre, on constate vers 1550 que le volume de la production régionale des vins, tel qu'il est mesuré par les sorties du port de Bordeaux, est beaucoup plus élevé, certes, que ne l'était son homologue de 1470 ; il demeure néanmoins nettement inférieur à son niveau très ancien de 1300-1320 quand 850 000 hectolitres de vin quittaient chaque année la Gironde vers l'Angleterre et vers l'Europe du Nord (Bernard).

*
**

En général donc et en dépit d'exceptions importantes, mais quelquefois momentanées (voir, dans G. Caster, les problèmes du pastel de Toulouse), ce à quoi nous avons à faire au XVI^e siècle ne consiste pas en un processus de croissance réelle, mais plutôt en un mouvement de récupération, dans le cadre ou dans le cours d'un système homéostatique. Au moins en ce qui concerne le secteur agricole. (Au contraire, dans le secteur urbain, les choses peuvent être très différentes et nous pouvons alors être mis en présence d'innovations et de différenciations absolument capitales par rapport à la texture de l'urbanisation médiévale, telle qu'elle se présentait juste avant les *Wüstungen*).

*
**

Cependant, j'aimerais envisager les problèmes non seulement de la production, mais aussi de la distribution du produit agricole, de ce produit qui après l'interruption due aux *Wüstungen* finit par retrouver vers 1550-1560 ses dimensions « normales » du très long terme médiéval et moderne.

Le premier type de distribution se réalise « horizontalement », à travers le système de propriété, ou de tenure. Dans un livre sur les *Paysans de Languedoc* que je m'excuse de citer ici, j'avais pris en considération la bipolarité des trends propriétaires pendant le xvi^e siècle.

D'un côté, nous avons un morcellement de petits domaines et des tenures, à cause de la croissance démographique et de la fragmentation successorale. En dépit des précautions prises par les coutumiers régionaux qui font ce qu'ils peuvent pour préserver une certaine dose d'indivision de la tenure au profit d'un des enfants héritant du tenancier, les familles relativement nombreuses de la fin du xv^e et des deux premiers tiers du xvi^e siècle, tendent, dans le très long terme, à diviser et à morceler les propriétés, entre des héritiers dont le nombre s'accroît de génération en génération. De ce fait, la terre au xvi^e siècle se fragmente de plus en plus, et se présente sous la forme d'un puzzle ou d'une mosaïque de lopins exigus qui se rapetissent graduellement.

*

**

Mais d'autre part, et simultanément, on avait affaire, — et très souvent sur les mêmes terroirs ! — à une procédure de concentration du sol. Des bourgeois de ville, des marchands, des nobles de souche ou de fraîche date, des prêtres ou des organismes cléricaux (chapitres, etc.) achetaient et « rassemblaient » de la terre dans le plat pays ; ils prenaient ainsi l'habitude « d'expandre » leurs domaines déjà grands, ou bien ils constituaient de toutes pièces des biens « forains » au milieu des propriétés des « Indigènes » dans un village donné.

Ainsi le paysan pouvait perdre sur les deux tableaux. Il était, quant à ses biens du moins, désintégré par le morcellement progressif des tenures. Et d'autre part il était foncièrement aliéné, du fait des achats du sol, réalisés par les rassembleurs horsains ou locaux.

Le premier problème, celui du morcellement, soulève certaines questions spécifiques, qui touchent à l'anthropologie régionale de la France. Ces problèmes ont été magnifiquement traités dans le livre de Jean Yver intitulé *Géographie coutumière de la France* (Sirey éd.), et dans deux articles du même auteur.

Le livre d'Yver donne un aperçu par provinces ou groupes de provinces, des coutumes d'héritage en France et dans les régions ou peuplades frontalières. Deux mots donc, à ce sujet. D'abord, en ce qui concerne le Nord français : là parmi des populations qui ont de solides traditions ethniques (Normandie, Flandre), règne le partage égalitaire des biens : on distribue le bien de famille en parts égales à chacun des enfants (mais les filles, en Normandie

du moins, sont exclues) (ou le cas échéant, à chacun des héritiers qui ont droit à ce titre de par leur position dans le lignage), quand s'ouvre à la suite d'un décès, la succession d'un père de quelques autres personnes. Cette coutume encourage le morcellement. En ce sens, elle est à la fois archaïque (puisque liée à l'ethnie, flamande ou normande) et moderniste (puisque égalitaire). Dans le Midi en revanche, de par le droit romain notamment, sévit le pouvoir souverain du *pater familias* : celui-ci est autorisé à donner sa terre indivise à l'un de ses fils, pas nécessairement l'aîné, afin de préserver l'unité de son domaine. Plus profondément, dans le Midi, et aussi et surtout dans d'assez vastes régions du Nord, on rencontrait, puissamment répandue lors de la Renaissance, l'idée suivante : que la terre de la famille ou de la maisonnée ne doit pas être divisée ; cette terre doit être transmise d'un couple marié vivant dans une maison donnée au couple suivant. L'héritage était donc censé se transmettre d'un père à un fils, ou à défaut de fils, d'un beau-père à un gendre. Avec exclusion des autres enfants mariés, qui obtenaient seulement une dot au moment de leurs noces.

En d'autres termes, on avait essentiellement deux systèmes, l'un de morcellement successoral, effectué en fonction de la structure du lignage. L'autre où l'héritage était de préférence indivisible, et qui se basait sur la succession de vieux ménages à jeunes ménages. L'un des systèmes privilégiait la *consanguinité*. L'autre *l'alliance*.

Mais en fin de compte, au *xvi^e* siècle, l'essor démographique est le plus fort. Bien que les distinctions « ethnographiques » qu'on vient d'évoquer ne soient pas totalement effacées, il y a une poussée générale en direction de la division successorale et du morcellement, spécialement dans la région parisienne et même dans le Midi.

*
**

A propos du Languedoc, j'ai indiqué, dans un passage précédent, deux grands trends concurrents et concomitants : aliénation foncière d'une part, morcellement d'autre part. De ce point de vue, il est intéressant de noter que Jacquart, dans sa thèse sur *les Campagnes de la région parisienne au *xvi^e* siècle*, a rencontré le même genre de processus bipolaire, plus tranché même que dans le Midi de la France.

Vers 1550, dans le Hurepoix, au Sud de Paris, la tenure moyenne ou propriété parcellaire du paysan (au sens « d'indigène rural »), est de 1,30 hectare. Il s'agit là d'une superficie terrienne bien inférieure à celle qui serait théoriquement nécessaire pour faire vivre une famille : on est donc là très en dessous du « minimum d'indépendance » ou même du « minimum de subsistance » ! Voilà donc pour ce qui concerne le morcellement.

Et puis, par ailleurs, 60 % de la terre, près de Paris, en ce même Hurepoix, n'appartient pas au paysan, à ce paysan qu'appauvrit déjà, on vient de le voir, le morcellement démographique et successoral.

Sur ces « soixante pour cent » de la terre, qui échappent au paysan, trente pour cent reviennent à des réserves seigneuriales (autrement dit à la fraction proprement domaniale des seigneuries). Et trente pour cent (soit le reste des soixante pour cent) sont d'ex-tenures paysannes : elles ont été achetées (à diverses époques, souvent récentes) par des citadins qui, les uns et les autres, peuvent être bourgeois ou nobles ; ou bien encore, parisiens ou non-parisiens.

On peut aussi présenter d'une autre manière les chiffres relatifs à cette question. Sur ces « soixante pour cent » qui correspondent à la propriété non-paysanne, un tiers (soit vingt pour cent du « total complet », lequel inclut à la fois les domaines paysans et non-paysans) appartient aux groupes de l'élite traditionnelle (clergé, et noblesse de souche ou « d'épée ») ; quarante pour cent (les deux tiers restants, par rapport aux soixante pour cent précités) appartiennent à la bourgeoisie, que vous pouvez elle-même subdiviser en deux sous-groupes, à savoir :

- a) vingt pour cent aux « officiers » ;
- b) vingt pour cent aux marchands et autres bourgeois non-officiers.

Ainsi le paysan n'est pas tellement écrasé, en l'occurrence, par l'aliénation traditionnelle, bien que celle-ci existe encore assez largement : voir les 30 % du total terrien qui sont attribués aux réserves seigneuriales. Sous les Carolingiens, dans les mêmes régions autour de Paris, c'était cependant les 50 % du sol qui étaient accaparés par les réserves seigneuriales (statistiques d'Halphen). La désintégration de la réserve comme on peut voir n'a pas été rapide ! Dans ce secteur, l'impression finale serait plutôt de modération. Les groupes d'ancien type en effet (clergé et noblesse de souche) ne possèdent que les vingt pour cent du sol villageois. Disons que le paysan souffre peut-être davantage du fait de la modernité. Il apparaît un peu, ce paysan, comme une victime du progrès, puisque les quarante pour cent du total des terres sont passés entre les mains de ces groupes « modernisés » que sont les bourgeois et les officiers. D'une façon générale, le fait qu'une bonne partie de la terre échappe aux rustres semble bien être, en Angleterre comme en France, l'une des conditions préalables pour un développement précoce du capitalisme. Mais ce développement, même dans des zones relativement avancées comme l'Angleterre ou la France du Nord, n'aura son plein effet « capitaliste » en milieu rural qu'à partir de la seconde moitié du xvii^e siècle (Angleterre) ou même au xviii^e siècle seulement (France).

Maintenant, toujours d'après ce travail de Jean Jacquart, comment se répartissent, en Hurepoix, les activités agricoles, parmi ces différents secteurs de propriété : noble, bourgeoisie, paysanne, etc.

Les paysans, quant à eux, ont surtout des vignobles et des champs de blé. Les nobles et le clergé, dans la mesure où ils possèdent les réserves seigneuriales, disposent pratiquement de toutes les forêts, ou du moins de celles qui n'appartiennent pas au roi lui-même, premier noble et premier seigneur de son royaume ; *N'a pas des arbres qui veut* : les privilégiés sont du bon côté de la barricade, du côté de ceux qui tiennent les forêts : ils regardent pousser leurs troncs... Quant aux bourgeois, pour des raisons de richesse insuffisante, et aussi de ségrégation par la « société des ordres », ils n'ont pu acquérir les forêts : ils se sont donc rabattus — n'allons pas les en plaindre — sur la propriété des vignes et des champs de grains ; du coup certains d'entre eux font leurs délices de la littérature agronomique qui, sous l'influence de deux de leurs semblables, Etienne et Liébault, commence à se diffuser à Paris et ailleurs.

*
**

J'ai donc traité, cette année, par quelques exemples languedociens et parisiens, du problème de la répartition *horizontale* du revenu agricole, effectuée par le biais des structures foncières. De ce point de vue, il est certain que le morcellement d'une part et l'aliénation des terres au profit des groupes non-ruraux d'autre part, soumettaient le monde paysan à des forces de pression et de désintégration difficiles à supporter.

Après cette vision « horizontale », qu'en est-il des niveaux de distribution « verticale » du revenu (rente foncière, profit, salaire) ?

En ce qui concerne d'abord la rente foncière, j'envisagerai ce mot, ou ce concept, au sens le plus large : il inclut les droits seigneuriaux, la dîme, et enfin la rente foncière au sens strict du terme, celle qu'on obtient quand on est propriétaire, en affermant un domaine à court terme (pour quelques années ou pour deux ou trois « triennes »). Le mot forgé par Quesnay, « classe propriétaire », inclut du reste ces divers aspects de la rente foncière dans l'acceptation la plus large.

Au sujet d'abord des droits seigneuriaux : le xvi^e siècle (1450-1560) a été dans l'ensemble excessivement mauvais pour les détenteurs de ces droits. L'inflation, c'est bien connu, a été une cause d'euthanasie pour celles des redevances que le seigneur percevait en monnaie. Dans le très long terme, ces versements en piécettes, depuis le milieu du xv^e siècle jusqu'à la fin du xviii^e, perdent les 95 % de leur valeur réelle — à cause de la hausse des prix du grain, exprimés en livres tournois : ces prix frumentaires sont en effet multipliés par vingt dans l'intervalle de temps compris entre les deux dates. De ce point de vue, on peut dire que la seigneurie est la victime d'une série d'infarctus monétaires, heureusement terminés par le *coup de grâce* de 1789.

Aussi bien, il semble que des notions très populaires comme celle de « réaction seigneuriale » ou de « re-féodalisation », aussi bien pour le xvi^e que pour le xviii^e siècle, n'ont pas une signification très réelle (au xviii^e, il s'agissait peut-être d'une lutte à retardement menée au nom des redevances fixes, contre l'inflation des prix : voir à ce propos, mais dans un ordre d'idées un peu différent, la réfutation par Paul Bois, dans *Paysans de l'Ouest*, des théories sur la réaction seigneuriale).

Quoiqu'il en soit, ce à quoi nous assistons au xvi^e siècle, c'est un processus de dé-seigneurialisation, et de dé-féodalisation de la société, par suite de l'extinction graduelle des droits seigneuriaux en argent.

Mais *Quid* du champart ? (On sait que celui-ci représente souvent l'élément lourd de la seigneurie, dans le secteur des droits du Seigneur, extérieurs à la réserve). Sur ce point aussi, le travail de Jacquart semble suggérer que le champart est beaucoup moins répandu qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Du moins la région strictement étudiée par cet auteur.

Un sort spécial doit être réservé, bien sûr, à des provinces relativement arriérées et fortement seigneurialisées encore au xvi^e siècle, comme sont par exemple la Bretagne et la Bourgogne. La seigneurie bourguignonne *en tant que telle* se défend mieux, au xvi^e siècle que la parisienne. En ce qui concerne maintenant les dîmes, le tableau est assez différent : à la fin du xv^e siècle, et au « premier xvi^e siècle », la dîme grandit tout simplement au rythme même selon lequel s'accroît et récupère la production agricole, et surtout céréalière. Ainsi le haut clergé (gros décimateur) devient-il de plus en plus riche, ce qui représente l'une des causes, parmi bien d'autres, des frustrations anticléricales dont jaillira la Réforme.

Enfin, pour ce qui regarde la rente foncière proprement dite : celle que l'on obtient en louant un domaine à un fermier pour trois, six ou neuf ans... Naturellement, elle augmente pendant le xvi^e siècle d'avant les guerres. A l'hectare, elle finit par représenter autant que la semence (2,5 hl à l'hectare) : mais elle ne s'élançait pas toujours, loin de là, jusqu'aux très hauts plafonds qu'il lui arrivera d'atteindre pendant le xvii^e siècle, quand réellement, elle écrasera le fermier...

Les impôts prélevés par l'Etat au xvi^e siècle ne sont pas encore trop élevés, eux non plus. Et quant au taux d'intérêt des deniers prêtés, bien qu'il soit très haut (9 à 10 %), il est progressivement rongé, avec les années, par l'inflation qui accompagne logiquement la révolution des prix.

En gros, nous pouvons dire que la part générale de revenu que les groupes supérieurs, ou l'élite, ou la « classe propriétaire » (seigneurs, propriétaires, clergé, état) lève sur les paysans n'est pas encore excessive au xvi^e siècle.

Disons en d'autres termes que, si la pression « horizontale » (cf. *Supra*) est forte, la pression « verticale » ne l'est pas trop. Ce prélèvement global peut atteindre vers 1550, entre un sixième et un tiers du produit d'une terre donnée, compte tenu du fait que le paysan est tenancier, voire propriétaire, ou bien seulement fermier, et dans ce cas, plus fortement comprimé par le prélèvement. Tandis qu'au xvii^e siècle, le prélèvement, défini de manière analogue, pourra osciller dans les mêmes conditions, entre un cinquième et la moitié du produit brut de la terre.

Ainsi, du point de vue « vertical » au moins, les paysans du milieu du xvi^e siècle, quelque peu défavorisés sans doute sous certains aspects, par rapport à leurs prédécesseurs de la fin du xv^e siècle, conservent néanmoins davantage « d'espace pour respirer » que n'en détiendront leurs descendants ou successeurs du xvii^e siècle.

Dans la mesure où les salariés sont en voie de paupérisation pendant le xvi^e siècle, une telle situation est fondamentalement profitable aux grands fermiers comme aux gros paysans : les uns et les autres peuvent en effet tirer profit du niveau relativement bas de la rente foncière, et cependant distribuer des salaires (réels) qui, au cours du siècle, se rétrécissent comme peau de chagrin. Donc, leur revenu d'entreprise ou leur « profit », est consolidé, ou même accru.

Cette situation se vérifie spécialement bien pendant les années 1530-1550, pendant lesquelles l'appauvrissement des gages touche réellement le fond de l'abîme. C'est alors, semble-t-il, qu'on assiste à un premier apogée du groupe social des grands fermiers, et aussi de leurs profits.

Après 1560 cependant, et surtout après 1580, l'accroissement démographique, qui, dans le cadre d'une céréaliculture peu dynamique, avait été le ressort essentiel de la paupérisation salariale, et de la baisse de la productivité marginale du travail, atteint son terme.

Dans ces conditions, les salaires réels qui s'étaient, si je puis dire, écrasés au sol vers 1540, ne remonteront pas pour autant par la suite. Mais dans la région parisienne, ils ralentiront leur chute après cette date. (Celle-ci cependant se continuera pendant quelque temps encore en Languedoc, pendant les guerres de religion). La hausse du profit d'entreprise, à base de décreue salariale, devient donc progressivement moins importante pendant la seconde moitié du xvi^e siècle.

*

**

Néanmoins, ces appréciations très générales doivent être sagement pondérées, au nom d'une démographie sociale : il faut se demander en effet quelle

est l'importance statistique de l'effectif des fermiers aisés, par comparaison avec celui des paysans appauvris. A une telle question, il est du reste difficile de donner une réponse nationale et globale. Et l'on devra, une fois encore, consulter la monographie d'une petite région. A ce propos, il convient cependant d'évoquer, préjudiciellement, le concept bien connu et qui fut tellement employé par l'historiographie française, en ce qui concerne nos villages septentrionaux : c'est le concept selon lequel les villageois se répartissent en fonction d'une structure duelle, entre un groupe important, mais néanmoins minoritaire de laboureurs à leur aise et une majorité de travailleurs ou manouvriers, dépourvus de charrues, de chevaux, ou de paires de bœufs.

En fait, le coup d'œil volontairement candide et néanmoins fort averti qu'a donné Jean Jacquart sur les documents de sa région nous oblige à nuancer cette conception, tout au moins en ce qui concerne le « beau xvi^e siècle » (il en dirait tout autrement du xvii^e siècle, qui en l'occurrence sera beaucoup plus « classique »).

Jacquart, dans son échantillon de paroisses, tellement typiques des zones d'openfields de la France d'oïl rencontre lui aussi, bien entendu, des laboureurs et des manouvriers ; mais ceux-ci d'après les documents qu'on vous présente occupent, dans la société rurale de leur temps, une place qui diffère de celle que leur avaient assignée les historiens.

Tout au sommet de la société paysanne du Hurepoix, on aperçoit d'abord, en lisant Jacquart, un petit groupe restreint (peut-être moins de 5 %, peut-être 2 à 3 % du total de la population paysanne active) ; il s'agit bien entendu des riches fermiers, laboureurs et des receveurs de seigneurie ; ils sont l'élite exigüe du monde campagnard. Ils sont de ceux, peu nombreux au village, qui bénéficient de la hausse du profit d'entreprise au xvi^e siècle : et qui bénéficient, aussi, de la formation des grands ou moyens domaines par les rassembleurs de terres, lesquels sont, comme on sait, des bourgeois ou des nobles, et généralement des citadins. Dans le cadre de la société rurale, ces *topdogs* (parmi les rustres) que sont les riches fermiers sont seulement surpassés, sur le plan local, par les gentilshommes, quand ceux-ci résident, autrement dit quand ceux-ci sont gentilshommes campagnards au xvi^e siècle. En Hurepoix, la race de ces nobliaux n'est ni très fournie, ni très à son aise : Paris est trop proche, qui aspire les élites en ville et qui dissuade les petits nobles de résider en permanence dans leur maison des champs. Mais dès qu'on s'enfonce dans la profondeur des bocages, et dans les vieilles terres peu urbanisées du Massif Armoricain, on découvre sans peine ces gentilshommes campagnards : l'un d'eux, le Sire de Gouverville, en Cotentin, vers 1550, est le chef naturel, et quelque peu tribal, de sa paroisse ; il y fait figure d'arbitre dans les querelles ; il y fait fonction de médecin ou de demi-médecin parmi les paysans ; il perce les furoncles ; il administre les potions d'herbes ; armé d'un droit de cuissage

officieux, mais terriblement efficace, il séduit à sa volonté les filles des laboureurs du crû, et s'entoure d'un petit groupe de bâtards, nés de son père ou de lui-même. Sympathisant du protestantisme, il ne professe pas l'éthique huguenote, dont l'austérité l'épouvanterait ; il n'a pas non plus, n'en déplaît à Max Weber, les rudiments « d'esprit du capitalisme » que devraient lui conférer ses convictions religieuses... Il est en effet à peu près incapable de vendre sur un marché ses sacs de grains... Tel quel, il a tout de même du foin dans ses bottes, et parvient apparemment à terminer sa vie, sans se ruiner tout à fait.

Si l'on en revient par delà les cas pittoresques et finalement marginaux, des gentilshommes campagnards, au noyau fondamental de la société paysanne (tel qu'il est formé par le groupe des laboureurs), on y trouvera, au-dessous de la mince couche, déjà évoquée, des riches fermiers, la masse essentielle des laboureurs ordinaires : ils constituent la majorité de la population agricole active, dans la région de Paris, et aussi ailleurs, et même très au sud... Ces laboureurs ne sont pas tous, comme une lecture trop rapide et superficielle des ouvrages de Georges Lefebvre pourrait le faire croire, de planteurs capitalistes ruraux, ou entrepreneurs de villages (mise à part la petite minorité de riches fermiers à laquelle il a été fait allusion précédemment). Ce sont tout simplement, tout bonnement, des paysans ; souvent de très petits paysans, qui sont doués en règle usuelle de la possession d'un cheval (d'où leur nom de « laboureurs »). S'ils possèdent plus d'un cheval (deux chevaux ou davantage), c'est qu'ils disposent effectivement d'une petite aisance ou d'une moindre pauvreté... Les laboureurs sont environnés, dans le cadre du village d'Ile-de-France, par des groupes de personnages spécialisés : vignerons d'une part, artisans de l'autre. Les uns et les autres assez pauvres, mais jouissant d'un statut social ou d'un prestige qui n'est pas indigne de celui des laboureurs, du reste assez limité lui aussi. Finalement, au plus bas de la société villageoise, on rencontre le groupe des manouvriers, minoritaire ou même quelquefois très minoritaire vers 1550 ; marginal, il est doué d'un statut social très inférieur, et d'un capital mobilier ou foncier limité au strict minimum. Dans la région parisienne, ce groupe super-pauvre a pourtant pour lui « l'avenir », le triste avenir, qui s'appellera le xvii^e siècle.

Au niveau de la majorité des laboureurs, qui donne le ton pendant le xvi^e siècle, le village peut être considéré comme une unité relativement bien intégrée (notamment du fait de l'endogamie locale qui s'y manifeste). Affirmer cette « unité » villageoise n'est pas faire preuve de romantisme réactionnaire, ni ne revient pas non plus à nier l'existence de conflits internes, de piques et d'aigreurs intestines dans la communauté villageoise... Mais on est obligé de constater que les fronts essentiels de la lutte de classes en milieu rural, avant comme après 1560, ne passent pas l'intérieur du village, ni n'opposent les laboureurs aux manouvriers. Ces fronts en fait, quand ils se mani-

festent (ce qui est rare), dressent le village contre tel ou tel ennemi extérieur (l'Etat, ou les profiteurs urbains), beaucoup plus qu'ils ne le divisent contre lui-même.

Le village pourtant (mis à part les happy few du gros fermage) est affecté par la paupérisation du xvi^e siècle. La masse des laboureurs souffre plus ou moins de cet appauvrissement : elle est en effet victime de la fragmentation successorale de ses domaines, elle est même affectée, dans une certaine mesure, par la paupérisation salariale. Un certain nombre de petits laboureurs, en effet, pour parvenir à joindre les deux bouts, sont contraints de se faire salariés à temps partiel.

Et cependant, nous l'avons constaté, avant 1560, on n'aperçoit guère de lutte des classes à l'intérieur même du village. Les laboureurs acceptent leur sort, qui est loin d'être brillant, avec une résignation ensommeillée (c'est un lieu commun pour tel ou tel voyageur, de les représenter « ronflant dans leur petite maison »... « comme des pédales d'orgue »). Ils réagissent seulement ou surtout quand un danger extérieur au village, venu des exigences de l'Etat, et des groupes de nantis, de financiers ou de requins qui colonisent celui-ci, menace la sécurité financière et économique de la communauté paysanne (révolte de la gabelle en 1548 en Angoumois). Les analyses de Paul Bois sur la Chouannerie conservent, de ce point de vue, la plus grande partie de leur valeur, dès lors qu'on les applique aux *Nus-pieds* de Normandie en 1639, ou aux *Pitauts* d'Angoumois, de Saintonge ou de Guyenne en 1548. Contre les facteurs d'oppression variés, contre la domination féodale et seigneuriale, ou bien, plus souvent, contre l'exploitation « bourgeoise » dont il est victime du fait du fisc et du fait des gabeleurs et rassembleurs urbains, le village, toutes griffes dehors, développe éventuellement une stratégie « tous azimuths ».

*
**

Dans ces conditions, quelle peut être l'attitude de tous ces paysans, face aux transformations mentales du xvi^e siècle ? On a vu que du point de vue de l'histoire économique et matérielle, le trait dominant, c'est le retour à l'équilibre démographique-économique ; c'est la reconstitution d'un écosystème rural qu'avaient fortement perturbé les fluctuations négatives et profondes des xiv^e-xv^e siècles. Ces tendances « restauratrices » ne sont guère compatibles avec une ouverture sympathique à l'innovation culturelle.

De fait, la Réforme, en règle générale, est ignorée ou mal accueillie par les rustres. Elle concerne surtout celles des classes urbaines et plus rarement rurales, qui sont contaminées par « l'écriture » ; c'est-à-dire partiellement ou totalement alphabétisées : il s'agit en l'occurrence de la bourgeoisie, des offi-

ciers, de la noblesse, des artisans, bref des élites, citadines pour l'essentiel. Les paysans, eux, sont peu intéressés par les nouveaux développements religieux. Sauf, bien sûr, dans des cas minoritaires, et principalement dans la France du Sud, où jouent certains facteurs particuliers, tels que :

a) *Un bon réseau de communication entre classes urbaines et rurales* : on sait que dans le Languedoc méditerranéen, par exemple, l'existence villageoise revêt des formes qui sont typiques d'une vie de ville (voir les travaux d'Agulhon, dont beaucoup d'aspects sont valables également pour l'époque moderne). Cette structure facilite, au XIX^e siècle de la gauche, comme au XVI^e siècle de la Réforme, les contacts entre une micro-élite pénétrée par les nouveaux courants de la culture et un peuple rustico-citadin qui s'empare volontiers, dans ces conditions, des modes nouvelles.

b) *Les particularités de la vie religieuse locale* : en dépit d'exceptions massives (mais qui ne me paraissent pas infirmer la règle), telles que la dévotion mariale au sanctuaire du Puy, on est frappé dans l'ensemble par l'assez faible importance que revêtent en Bas-Languedoc par exemple, les cultes très anciens à la Vierge Marie. Le Calvinisme si dédaigneux de l'orientation souvent résolument féminine de la piété papiste a pu ainsi s'implanter sans trop de mal en Cévenne : dès 1500, les sorcières y blasphémaient la Vierge, surnommée la Rousse.

c) *La stratégie de groupe des élites occitanes* qui, pour des raisons plus ou moins consciemment politiques ou « localistes », sont intéressées au renforcement du protestantisme : celui-ci se présentant objectivement comme un moyen de résister à l'écrasante influence politique, administrative et institutionnelle qu'exerce la France d'oïl sur le pays d'oc. Dès avant Montmorency, le protestantisme du Midi contribue à bâtir — on me passera l'expression, car je n'en connais pas qui soit plus adéquate en l'occurrence — un « pouvoir régional » dans les terres du Sud. Les élites locales ont donc puissamment intérêt à faire basculer la masse paysanne dans le camp réformé. Une telle opération réussit du reste rarement, mais elle n'est nullement inconcevable (voir le cas des Cévennes).

Mais si l'on fait abstraction des problèmes régionalistes qui sont posés surtout au Sud d'une ligne La Rochelle-Genève, la grande masse paysanne française, celle qui fourmille au pays d'oïl, est peu concernée par le protestantisme vers 1560 : il suffit là aussi de lire la thèse de Jacquart. Il y apparaît de façon nette que la Réforme, entre 1550 et 1575, est littéralement passée « au-dessus de la tête » des rustres.

Bien entendu, diverses « retombées » du mouvement huguenot affectaient nécessairement les paysans. Certains d'entre eux, essayèrent d'acquérir « du bien d'église », à l'occasion des diverses ventes de terre cléricale qui s'échelonnèrent par ordre du roi, entre 1561 et 1595. Cette tentative foncière est

spécialement nette parmi les gros laboureurs des régions de grande agriculture qui dès 1550 entourent Paris. Mais, aux enchères lors des ventes du sol des prêtres, même ces coqs de village partaient battus : face aux vrais riches, aux officiers, aux bourgeois, aux marchands, aux nobles, ils ne faisaient pas le poids. Ils ne purent acquérir que quelques « pour cent » des domaines ecclésiastiques mis en vente.

En ce qui concerne la grève des dîmes, l'analyse historique donne, il est vrai, des résultats un peu différents. On est en présence, cette fois, à partir des années 1550, et surtout pendant la décennie 1560, d'un mouvement authentiquement paysan, qui se déploie en particulier dans le Languedoc et dans le Bassin Parisien pour culminer vers 1565-1567. Après 1570, cette vague de grèves en revanche retombe, s'essoufle et finalement meurt. L'une des causes de cet échec final d'un mouvement pourtant très valable de liberté terrienne, c'est l'opposition têtue que manifestèrent à son égard non seulement les prélats, chanoines ou abbés (dont la réluctance était prévisible !), mais aussi en très grand nombre, les simples prieurs et curés des paroisses. Plus efficaces, plus pieux, plus liés à leurs ouailles qu'on ne l'a dit, ces curés, guides spirituels et animateurs culturels de leurs villages, eurent tôt fait de ramener leurs paroissiens dans la bonne voie. Notamment autour de Paris. Ils contribuèrent eux aussi à « stabiliser l'écosystème » et à bloquer toute innovation campagnarde. La mobilisation paysanne contre les dîmes n'aura été qu'un feu de paille.

*

**

En fin de compte, je vois les paysans français du XVI^e siècle comme objets de l'histoire bien davantage que comme sujets de celle-ci. Le bilan essentiel de leur activité comme producteurs et comme reproducteurs, c'est la restauration d'un système qui les opprime et quelquefois les écrase : l'équilibration finale de celui-ci, qui dominera non sans vastes fluctuations la période 1550-1720, n'est en effet obtenue qu'au prix très ricardien de la fragmentation foncière, de l'aliénation terrienne et de la paupérisation salariale. Mis à part une poignée de gros fermiers riches, la grande majorité de nos paysans est affectée en effet, par l'un ou l'autre ou même par plusieurs de ces trois fléaux. Cette grande majorité d'autre part est fondamentalement silencieuse, murée dans ses patois et dans ses folklores, incapable de participer autrement que par foudrises aux mobilisations générales des années 1560 : Réforme, grève des dîmes, vente de biens d'église...

Mettons à part quelques groupes d'activistes régionaux : Cévenols bien sûr, ... mais aussi paysans révoltés du Gers et de l'Agenais qui au début de la décennie 1560, refusent le régime seigneurial et conspuent le nom du *petit reyot de merde* d'oïl. Ces cas très minoritaires étant exceptés, il devient clair

que les paysans ne se mobiliseront vraiment, par masses moins négligeables, qu'après 1575, et surtout entre 1580 et 1595. Alors on assistera — en répétition générale du « modèle Porchnev » — à des grandes révoltes anti-fiscales, et parfois même anti-seigneuriales, anti-urbaines, ou anti-profiteurs (Tard-Venus, Gautiers, Croquants surtout). Et certaines régions, qui sont souvent mais non toujours les plus arriérées, tenteront même d'élaborer, de bric et de broc, cette authentique contre-culture paysanne et diabolique, qui s'appelle la sorcellerie. Mais ceci sera une autre histoire.